

PIB de Mayotte en 2012 Une croissance économique de 7 % en 2012

En 2012, le PIB de Mayotte atteint 1,7 milliard d'euros. L'économie mahoraise poursuit sa croissance (+ 6,8 %), mais à un rythme moins soutenu qu'entre 2005 et 2011. La consommation des ménages reste le principal moteur de la croissance, suivie de l'investissement. La hausse plus modérée du nombre de fonctionnaires d'État ralentit la progression de la consommation finale des administrations publiques en 2012. Les grèves de la fin d'année 2011 ont probablement freiné les mutations à Mayotte. Le commerce extérieur, largement déficitaire comme dans les autres DOM, contribue négativement à la croissance économique. Les sociétés non financières dégagent plus de valeur ajoutée en 2012 (+ 11 %). Leur contribution à l'activité économique mahoraise reste cependant plus faible que dans le reste de la France. Au niveau individuel, le PIB par habitant augmente de 4 %, tandis que le pouvoir d'achat ne croît que de 0,5 %, une fois neutralisé l'effet de l'inflation.

Yohan Coder et Christian Monteil, Insee

L'économie de Mayotte reste dynamique en 2012 (+ 6,8 %) mais sa croissance est inférieure à celle enregistrée entre 2005 et 2011 (+ 8,7 % en moyenne annuelle). Le produit intérieur brut (PIB) mahorais s'établit désormais à 1,7 milliard d'euros. Il augmente alors de 108 millions d'euros sur un an (*figure 1*).

1 En 2012, une croissance dynamique mais inférieure aux années précédentes

Le produit intérieur brut (PIB) et ses composantes à Mayotte – Estimation par la moyenne des approches ressources et emplois

	2012		2011		Évolutions annuelles	
	en millions d'euros	Part du PIB en %	en millions d'euros	en %	2011/2012 en %	2005/2011 en %
Valeur ajoutée (VA) des administrations publiques (APU)	842	51	813	3,6	10,5	
VA des ménages	388	24	352	10,1	7,4	
VA des ménages purs	185	11	165	12,1	9,7	
VA des entreprises individuelles	203	12	187	8,3	5,8	
VA des sociétés (financières et non-financières)	382	23	348	9,6	7,3	
Subventions sur produit moins impôts sur produits	- 34	2	- 42	- 18,2	- 8,7	
PIB approche ressources (1)	1 646	100	1 556			
Dépense de consommation finale des administrations	1 015	59	990	2,6	7,8	
Consommation finale locale des ménages	881	51	819	7,6	12,1	
Formation brute de capital fixe (FBCF)	289	17	246	17,6	2,4	
Solde échanges des avec l'extérieur*	- 466	- 27	- 460	1,2	6,0	
PIB approche emplois (2)	1 720	100	1 595			
PIB (moyenne 1 et 2)	1 683		1 575	6,8	8,7	

* Biens et services. Seuls les services touristiques sont comptabilisés dans les services.
Source : Insee, comptes économiques.

Le PIB par habitant augmente, passant de 7 630 euros en 2011 à 7 940 euros en 2012 (+ 4 %). Il progresse moins rapidement qu'au cours de la période 2005-2011 (+ 5,8 % en moyenne par an). Le PIB par habitant reste très éloigné des autres régions françaises. Il est quatre fois plus faible que dans le reste de la France (31 100 euros par habitant) et deux fois et demi plus faible que dans les autres DOM (19 400 euros). Mayotte est pourtant beaucoup plus riche que ses voisins. Le PIB par habitant est 13 fois plus important que celui des Comores et 23 fois supérieur à celui de Madagascar (figure 2).

La consommation des ménages reste le principal moteur de la croissance

En 2012, la consommation des administrations publiques n'est plus l'un des principaux moteurs de la croissance. Elle n'explique qu'un cinquième de l'augmentation du PIB. La consommation des ménages reste le premier moteur de l'économie mahoraise, contribuant à la moitié de la croissance (figure 3).

En 2012, les ménages mahorais consomment localement 881 millions d'euros, soit + 7,6 % par rapport à 2011. Malgré cette progression, la consommation finale locale des ménages pèse moins dans le PIB qu'à La Réunion (51 % contre 66 %) ou qu'au niveau national (54 %).

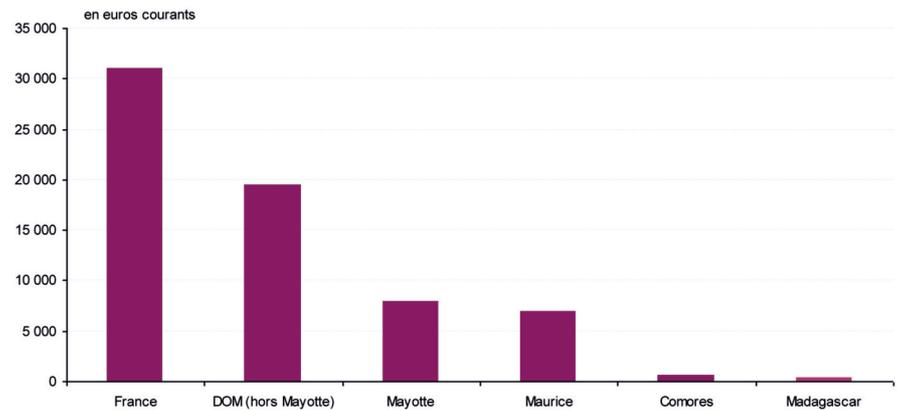
La consommation finale des administrations publiques pèse deux fois plus qu'au niveau national (59 % du PIB contre 24 %) principalement en raison de la faiblesse du tissu économique privé. En effet, par habitant, la consommation finale des administrations publiques est encore très éloignée du niveau national : 4 800 euros par habitant à Mayotte, contre 7 800 euros en France. Entraînée par la hausse des effectifs de la fonction publique à Mayotte, la consommation des administrations publiques continue d'augmenter en 2012, mais moins rapidement (+ 2,6 % entre 2011 et 2012, contre + 7,8 % par an de 2005 à 2011). Les effectifs des administrations ont en effet augmenté plus faiblement en 2012 que sur la période 2005-2011. Il est possible que les grèves de la fin d'année 2011 aient freiné certaines mobilités en 2012, notamment de la fonction publique d'État.

L'investissement des entreprises repart

En 2012, l'investissement, mesuré par la formation brute de capital fixe (FBCF), augmente de 43 millions d'euros. La

2 Un produit intérieur brut (PIB) par habitant quatre fois plus faible qu'en France

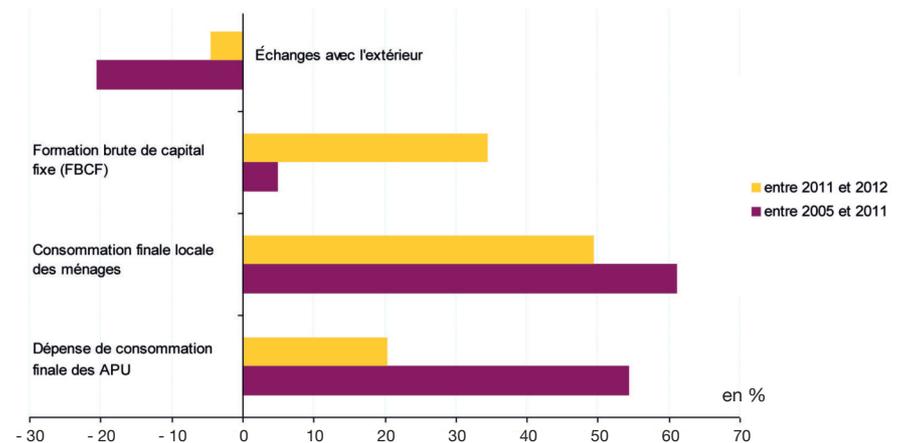
Le PIB par habitant en 2012



Sources : Insee, comptes économiques nationaux et régionaux ; Cerom ; ONU, World development indicators.

3 La consommation des administrations publiques n'est plus l'un des principaux moteurs de la croissance mahoraise

Contribution à l'augmentation du produit intérieur brut (PIB)



Source : Insee, comptes économiques.

FBCF relaie ainsi la consommation des ménages et contribue à un tiers de la croissance. La part de la FBCF, qui s'élève à 17 % du PIB reste néanmoins encore très en deçà des standards réunionnais et national (respectivement 21 et 23 %).

Les sociétés non financières et les administrations publiques contribuent à l'essentiel de l'augmentation de ces investissements. Cette hausse résulte notamment d'un report par les entreprises des investissements de 2011 suite au conflit social.

Les importations totales sont stables en 2012. L'augmentation des importations de biens (+ 1,5 %) est compensée par la baisse des dépenses des Mahorais en dehors de Mayotte. Ces dépenses sont en effet considérées comme des importations. Parmi les importations de biens, celles à destination des ménages augmentent fortement (+ 9 %). Les exportations totales se réduisent en raison du recul des dépenses des touristes en visite à Mayotte, ces dépenses étant considérées comme des exportations. En effet, seulement 45 800 touristes ont visité Mayotte en 2012 soit une baisse de 5 % par rapport à 2011.

Au final, le solde du commerce extérieur se détériore encore en 2012 (- 466 millions d'euros après - 460 millions d'euros en 2011), mais moins que par le passé. En 2012, pour un euro exporté, Mayotte importe 23 euros.

Des transferts sociaux encore limités

En 2012, le revenu disponible brut (RDB) des ménages après redistribution est de 1 188 millions d'euros (+ 4,6 % sur un an). Par habitant, le RDB passe de 5 500 euros en 2011 à 5 600 euros en 2012. Compte tenu de l'inflation (+ 1,2 %), le pouvoir d'achat des personnes augmente de 0,5 % entre 2011 et 2012 (- 1,3 % en France).

Les rémunérations salariales constituent la plus grande part du RDB. Elles augmentent de 2,5 %, soutenues par la hausse de la masse salariale des administrations publiques. Le revenu mixte des entrepreneurs individuels progresse également (+ 9,5 %).

Les prestations sociales augmentent de 8 % en 2012. Malgré le développement en cours

des droits sociaux à Mayotte, les prestations sociales pèsent moins dans le revenu des ménages que dans le reste de la France. Les transferts sociaux représentent 8 % du RDB, contre 34 % en France et 29 % à La Réunion. La mise en place progressive des minima sociaux contribue encore faiblement à l'amélioration du niveau de vie des ménages mahorais. Mis en place au 1^{er} janvier 2012, le revenu de solidarité active (RSA) bénéficie à 2 586 Mahorais au 31 décembre 2012, pour un montant mensuel de 119 euros pour une personne seule. Sa revalorisation progressive est toutefois en cours et sa part dans le revenu disponible des ménages devrait fortement augmenter après 2012 sous l'effet conjoint de la hausse des prestations (255 euros pour une personne seule en 2014, soit la moitié du niveau national) et du nombre de bénéficiaires (5 531 au 31 décembre 2014).

L'augmentation du RDB favorise la consommation totale des ménages (+ 6,8 % par rapport à 2011). Cette dernière comprend outre la consommation finale locale des ménages, les dépenses des Mahorais à l'extérieur. Elle

augmente depuis 2005 sous l'effet conjugué de l'accroissement de la population et de la hausse du revenu moyen par habitant.

La structure de la consommation se modifie avec l'enrichissement d'une partie de la population. Par rapport à 2005, les dépenses en communication et en hôtels-restaurants ont été multipliées par quatre, signe de la diversification des comportements de consommation. Toutefois, les dépenses alimentaires représentent toujours plus d'un quart du budget des ménages. L'autoconsommation reste importante dans la consommation des ménages les plus modestes.

Le secteur privé progresse mais pèse toujours peu dans l'économie mahoraise

En 2012, la valeur ajoutée des sociétés non financières (SNF) à Mayotte progresse de 11 % et s'établit désormais à 347 millions d'euros. Un rattrapage en 2012 après les grèves de 2011 explique probablement cette évolution.

La part des SNF dans le PIB augmente légèrement, passant de 20 % à 21 %, mais reste en dessous de leur contribution à La Réunion (32 %) et en France (51 %).

Le secteur financier (banques et assurances) occupe encore une place limitée dans l'économie mahoraise. Ce secteur ne contribue qu'à 2 % du PIB à Mayotte (4 % en France). Les Mahorais sont encore nombreux à ne faire appel ni aux banques ni aux assurances privées.

La valeur ajoutée créée par les administrations publiques atteint 842 millions d'euros en 2012, soit plus de la moitié du PIB dégagé à Mayotte. Le poids des administrations publiques dans le PIB est nettement plus élevé qu'au niveau national (17 %). Comme à La Réunion, les ménages contribuent à un quart du PIB dégagé en 2012 (388 millions d'euros). La moitié provient du service de logement (loyers réels ou imputés) et des services domestiques des ménages. L'autre moitié est créée par des entrepreneurs individuels de l'agriculture, de l'artisanat ou du commerce. ■

Des estimations de PIB aux comptes rapides, en passant par les comptes économiques définitifs

La production de données macroéconomiques est une obligation européenne régie par le règlement 549/2013 qui s'impose aux régions ultrapériphériques (RUP). Le PIB par habitant est le critère principal d'éligibilité aux fonds de convergence pour le rattrapage des régions en retard de développement. Il doit être inférieur à 75 % du PIB de l'Union Européenne.

Le 1^{er} janvier 2014, Mayotte est devenu RUP. À ce titre, les statistiques nationales (populations, PIB, etc.) couvrent désormais le territoire mahorais. Depuis le 1^{er} janvier 2015, Mayotte fait également partie de la nomenclature des territoires européens de niveau NUTS 2 (région) et 3 (département).

Actuellement, les estimations de PIB permettent de répondre aux premières demandes de statistiques européennes. Néanmoins, les informations demandées par Eurostat, l'institut européen de la statistique, vont être plus importantes et nécessitent la mise en place de comptes économiques définitifs. Pour construire des comptes définitifs et notamment les comptes de branches, il est nécessaire de compléter l'information issue des liasses fiscales. L'enquête structurelle des entreprises de Mayotte qui a eu lieu en début d'année 2015 sur l'activité 2013 a été réalisée dans ce but. Les premiers comptes définitifs porteront ainsi sur l'année 2013. À partir de 2016, cette enquête deviendra annuelle, comme sur le reste du territoire national. Dès lors, il sera possible d'élaborer tous les ans des comptes définitifs selon une méthodologie comparable à l'ensemble des DOM.

À l'horizon 2018-2020 des comptes rapides pourront être mis en place, si les données nécessaires à leur production existent, notamment sur les salaires. Ces comptes rapides permettront d'estimer la croissance économique quelques mois après la fin de l'année, comme dans les autres DOM.

Méthode d'estimation des dépenses de consommation des ménages

La consommation des ménages représente les montants dépensés par les ménages pour acquérir des biens et services. Les biens désignent des marchandises physiques. Ils peuvent être consommés par les ménages (consommation finale) ou par les entreprises et administrations (consommations intermédiaires, investissement). Les services se caractérisent essentiellement par une mise à disposition de capacités techniques ou intellectuelles.

L'évolution de la consommation des ménages a été estimée en 2011 par l'enquête Budget de famille (BDF) réalisée en 2005 et 2011 et en 2012 par la variation des importations. L'insularité de Mayotte accrédite l'hypothèse que les biens consommés sur le territoire suivent le rythme de leurs importations. L'évolution des importations est calculée à partir des données douanières. Le flux des produits importés ne tient compte que de la part destinée à la consommation finale des ménages. Par exemple, les ordinateurs achetés pour les entreprises ne figurent pas dans l'estimation.

Les activités de services sont évaluées uniquement à l'aide des données de l'enquête BDF. L'estimation de l'évolution des services entre 2011 et 2012 résulte de l'application du taux de croissance annuel moyen observé pour les différentes catégories de services entre 2005 et 2011.

Méthode

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur économique qui permet de mesurer la richesse produite sur un territoire sur une période donnée. À Mayotte, il est calculé à partir de la moyenne de deux estimations : par les emplois (consommation finale, investissement et commerce extérieur) et par les ressources (valeurs ajoutées). L'estimation du PIB de 2012 sera révisée lorsque seront calculés les comptes économiques définitifs.

La méthode de calcul pour les ratios par habitant a changé en prenant désormais en compte la population au 1^{er} juillet. Dans la précédente publication (Insee Analyses Mayotte n° 2), les ratios par habitant se basaient sur la population au 1^{er} janvier. Pour les comparer, les ratios par habitant ont tous été calculés dans cette publication en utilisant la population au 1^{er} juillet.

Définitions

Les **dépenses de consommation finale des administrations publiques** regroupent les dépenses collectives et individuelles des administrations publiques.

Les **dépenses collectives** de consommation des administrations publiques correspondent aux fonctions souveraines (ou fonctions régaliennes, ou encore fonctions d'administration générale) des administrations : justice, défense, police, etc. En effet, on ne peut pas attribuer le bénéfice de ces services publics à un ou des ménages en particulier : ils profitent à la collectivité dans son ensemble, contrairement au service public de santé par exemple.

Les **dépenses de consommation individuelle** des administrations publiques recouvrent les dépenses dont le consommateur effectif est identifiable et dont le bénéfice ultime revient aux ménages : dépenses d'éducation et de santé pour l'essentiel, mais aussi de culture, d'aides au logement, etc.

Les **dépenses de consommation finale locale des ménages** comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins sur le territoire mahorais. Les produits correspondants ne sont pas stockés, mais considérés comme consommés au moment de leur achat même s'ils sont durables (voitures, électroménagers, meubles, etc.). La consommation finale locale des ménages inclut la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge après remboursements éventuels. Elle inclut également les loyers imputés qui sont les services de logement produits par les propriétaires qui occupent leur propre logement et qu'ils se versent fictivement à eux-mêmes.

La **dépense totale de consommation** finale des ménages comprend outre la consommation finale locale, les dépenses des Mahorais à l'extérieur de Mayotte.

Les **prestations sociales** sont des transferts aux ménages, en espèces ou en nature, qui sont destinés à alléger la charge finan-

cière que représente pour ceux-ci la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins.

Les **prestations en espèces** (pensions de retraite, allocations familiales, RMI, allocations chômage, etc.) peuvent être dépensées librement par leur bénéficiaire.

Les **prestations en nature** (remboursements de soins ou de médicaments, allocation logement etc.) sont destinées à rembourser une dépense particulière bien identifiée et justifiée.

Le **revenu disponible brut** des ménages comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

En comptabilité nationale, le **service de logement des ménages** propriétaires est évalué comme étant égal au loyer qu'il aurait dû payer pour un bien équivalent ; on parle dans ce cas de loyers imputés. Le service de logement est la somme des loyers versés par les locataires aux propriétaires individuels ajoutés aux loyers imputés.

Les **services domestiques** sont valorisés s'ils sont faits par des personnes salariées et contribuent ainsi à l'augmentation de la valeur ajoutée. À contrario, le fait de faire soi-même son ménage n'est pas valorisé et n'a donc aucun impact sur la valeur ajoutée.

La **formation brute de capital fixe** (FBCF) est constituée par les acquisitions moins cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an. Les acquisitions de terrains ne sont pas considérées comme de l'investissement pour les comptes nationaux.

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni ; Z.I. Kawéni
BP 1362
97600 Mamoudzou

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Julie Boé

Maquettage :
Graphica

ISSN : 2275-4555 (version imprimée)
ISSN : 2417-0860 (version en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Alhenc-Gelas V., Biaisque V, Larrieu S., Sutter C., « [Modeste reprise en Europe ; Une faible croissance pour l'économie française en 2014](#) », *L'économie française - Comptes et dossiers Insee Références*, 2015
- Brassat B., Le Pabic L., « [Entre faiblesse des revenus et hausse de la consommation](#) », *Insee Analyses Mayotte* n° 3, décembre 2014
- Le Pabic L, Monteil C., « [Une économie en rattrapage soutenue par la dépense publique](#) », *Insee Analyses Mayotte* n° 2, octobre 2014

